

M. LE D^r SYLVESTER DRABIT

Question n° 80—M. Howe (Hamilton-Sud):

1. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il jamais eu à son service le D^r Sylvester Drabit?

2. Le D^r Drabit est-il actuellement au service du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et, sinon, quelle est la raison de son départ?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Oui.

2. Oui.

PRÊTS ET SUBVENTIONS EN VERTU DU PROGRAMME DE LA MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Question n° 82—M. Howe (Hamilton-Sud):

1. Dans chaque province combien, a) de prêts et b) de subventions a-t-on accordés en vertu du Programme de la mobilité de la main-d'œuvre?

2. Dans chaque province, quelle a été la date, a) du premier de ces prêts et b) de la première de ces subventions?

3. Dans chaque province, quelle a été la moyenne, a) des prêts et b) des subventions?

M. John C. Munro (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): 1. Prêts et subventions accordés en vertu du Programme de la mobilité de la main-d'œuvre:

Province	a) Prêts	b) Subventions
Québec	3	..
Ontario	10	9
Saskatchewan	1	..
Colombie-Britannique	1	..
	—	—
Total	15	9
Autres provinces	Néant	Néant

2. Dates du premier prêt et de la première subvention:

Province	a) Prêts 1966	b) Subventions 1965
Québec	le 13 janv.	..
Ontario	le 7 janv.	le 30 déc.
Saskatchewan	le 12 janv.	..
Colombie-Britannique	le 13 janv.	..

3. Moyenne des prêts et des subventions:

Province	a) Prêts	b) Subventions
Québec	\$116.67	..
Ontario	\$490.00	\$590.81
Saskatchewan	\$275.00	..
Colombie-Britannique	\$189.40	..

LE TRANSPORT DU COURRIER D'HAMILTON À TORONTO

Question n° 83—M. Howe (Hamilton-Sud):

1. A quelle heure, chaque jour, le courrier de toute catégorie est-il transporté d'Hamilton à Toronto?

2. A quelle heure, chaque jour, le courrier de toute catégorie est-il transporté de Toronto à Hamilton?

[L'hon. M. Drury.]

3. A-t-on étudié la question d'établir une dépêche de jour, a) entre Hamilton et Toronto et b) entre Toronto et Hamilton et, dans le cas de l'affirmative, quelle décision a-t-on prise?

4. Depuis juin 1965, est-il survenu des changements dans l'horaire du courrier, a) entre Hamilton et Toronto et b) entre Toronto et Hamilton?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): 1. 12h.50 A.M., 6h.30 A.M., 7h.50 A.M., 6h.40 P.M., 7h.40 P.M., 9h.10 P.M., 9h.25 P.M., 10h.50 P.M.

2. 12h.30 A.M., 1h.45 A.M., 5h.00 A.M., 5h.15 A.M., 8h.30 A.M., 10h.30 A.M., 5h.20 P.M., 8h.05 P.M., 10h.45 P.M., 11h.45 P.M.

3. a) Pendant l'été de 1965, on a étudié la question d'établir une dépêche de jour de Hamilton à Toronto. On a constaté qu'il ne serait pas pratique d'établir un service pour faire la levée du courrier, le trier et l'expédier à Toronto dans un délai suffisant pour qu'il soit livré l'après-midi.

b) De la même façon, il ne serait pas réalisable d'établir un service pour faire la levée du courrier, le trier et l'expédier de Toronto vers Hamilton dans un délai suffisant pour qu'il soit livré l'après-midi. Le service de jour qui est présentement en vigueur quitte Toronto à 10h.30 A.M. et arrive à Hamilton à 1h.10 P.M. Toutefois, le but premier de ce service est d'acheminer le courrier de l'aéroport international de Toronto vers les bureaux de poste situés entre Toronto et Hamilton.

4. a) A partir du 20 juin 1965, on a établi un service supplémentaire de Hamilton à Toronto. Ce service quitte Hamilton à 7h.40 P.M.

b) A partir du 20 juin 1965, on a établi un service supplémentaire de Toronto à Hamilton. Ce service quitte Toronto à 10h.45 P.M.

On a fait des changements mineurs de temps à autre dans l'horaire des arrivées et des départs, afin qu'ils coïncident avec les changements apportés aux horaires des chemins de fer et des lignes aériennes.

CHARLOTTETOWN—AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS À L'AÉROPORT

Question n° 96—M. Macquarrie:

1. A quelle date se propose-t-on de commencer la construction de nouvelles installations de terminus plus grandes à l'aéroport de Charlottetown?

2. Quelles nouvelles voies de départ projette-t-on d'ajouter à celles qui existent déjà?

M. James A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1 et 2. Aucune décision n'a été prise par le gouvernement.

NOMINATIONS DU PERSONNEL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL PRIVÉ

Question n° 111—M. Ormiston:

Quels sont le nom, la classe et le traitement de tous les membres de la fonction publique et autres employés nommés en vertu d'un décret du conseil à partir du 9 juillet 1965 et qui ont fait partie du personnel du président du conseil privé?